

ne pas s'en laisser imposer par les faits. Vous savez, monsieur le président, que cette grande industrie du blé dans l'Ouest canadien est responsable de l'existence de notre pays. Si les Pères de la Confédération s'étaient trompés, si cette vaste étendue que tant de gens jugeaient sans valeur n'avait vraiment rien rapporté, croyez-vous que la Colombie-Britannique aurait fait partie de la Confédération aussi longtemps, avec toute cette distance qui la séparerait du reste du pays?

Nous avons connu une période difficile au cours des années 30, et nous avons peut-être connu certaines appréhensions à la fin des années 50 et au début des années 60 mais, que personne ne s'y trompe. Grâce au rythme de croissance démographique de l'Ouest à l'heure actuelle, et aux immenses progrès techniques dans le domaine de l'agriculture et des transports, l'Ouest continuera à progresser.

Je ne dis pas que toutes les années seront uniformément bonnes. Le député d'Assiniboïa me qualifierait de parfait imbécile si je le prétendais. J'ai été moi aussi élevé dans une ferme et je sais que les récoltes ne sont pas bonnes tous les ans. Mais nous savons tous qu'on continuera à cultiver du blé dans l'Ouest canadien et que nous possédons l'habileté suffisante pour le transporter vers les débouchés, sans imposer une charge onéreuse aux contribuables. Le monde aura si grand besoin de ce blé qu'aussi loin que je puisse prévoir, l'Ouest canadien sera un pilier de notre pays.

M. Fane: «Sera?» Il l'est.

M. Watson (Assiniboïa): Monsieur le président, je remercie le ministre de ses observations. Durant les quelques premières minutes, j'ai cru que son discours commençait à être sensé, mais après avoir l'avoir entendu pendant dix minutes, j'ai conclu que le défaut qui apparaît dans le projet de loi se retrouve dans ses propos. Le tout est tellement diffus que nous ne savons pas exactement à quoi nous en tenir.

Ce nouvel article stipule que moins de trois ans après son établissement, la Commission fera enquête sur les recettes et les dépenses des chemins de fer. Ce ne sera qu'une autre boîte de Pandore.

Non seulement les cultivateurs de la Saskatchewan, mais aussi les habitants de l'Ouest canadien ont conclu il y a huit ou dix ans qu'ils n'avaient nullement confiance au parti actuellement au pouvoir, et la mesure à l'étude ne nous en inspire pas elle non plus. Aujourd'hui même, j'ai reçu trois lettres qui ne concernent pas uniquement le projet à l'étude, mais toutes disent ceci: «Je suis libéral,» ou patati patata, «mais j'ai perdu confiance dans ce que le gouvernement a fait depuis quelque temps seulement.»

[L'hon. M. Pickersgill.]

Ce que les cultivateurs et nombre d'autres personnes veulent, ce sont de bonnes mesures législatives simples, qu'ils peuvent comprendre. Si nous admettons que les taux du Pas du Nid-de-Corbeau sont appropriés, la nouvelle disposition est superflue. Nous n'avons pas besoin de les examiner dans trois, cinq ou dix ans. Que les chemins de fer ne produisent-ils des chiffres qu'un homme moyen, un avocat ou un comptable pourraient comprendre? Ils n'ont rien à cacher, mais leurs chiffres devraient être exposés de façon que nous puissions les comprendre.

Dans mon exposé d'hier ou d'avant-hier sur l'abandon de lignes ferroviaires, j'ai fourni des chiffres au sujet du transport du grain sur un tronçon de 26 milles. Les frais réels de 25 expéditions sur cette voie ferrée étaient de \$5,800; les recettes, \$110,000. Mais une fois ses calculs faits, compte tenu du coût sur l'embranchement et du coût sur la ligne principale, la compagnie a établi son prix de revient à \$177,000. C'est tout à fait ridicule; comment savoir à quoi s'en tenir. Il faut une formule compréhensible. Tant qu'il n'y en aura pas une selon laquelle $A+B=C$, on ne pourra se fier aux chiffres relatifs à l'abandon de lignes ferroviaires ni aux taux du Pas du Nid-de-Corbeau.

• (8.40 p.m.)

A titre d'exemple, voici comment on exploite une ligne affectée au transport des marchandises qui passe dans ma ville et se rend jusque dans le Sud de la Saskatchewan. Deux trains y font le trajet chaque semaine, mais l'année dernière, la quantité de grain expédié s'établissait, en moyenne, à un peu plus de six wagonnées par train. C'est à cause de situations de ce genre que les frais de transport ferroviaire sont si élevés. Toute la méthode d'exploitation laisse à désirer. Il faudrait exploiter d'une manière plus efficace. Aucun cultivateur ne pourrait de nos jours tirer une subsistance convenable de son commerce s'il s'inspirait du fonctionnement des chemins de fer. Il faut l'automation et des installations modernes. Nous avons d'énormes locomotives modernes à moteur diesel. Modernisons nos autres installations utilisées pour la manutention des céréales afin de réussir à les manutentionner efficacement. Ensuite, il ne serait plus jamais question des taux du Pas du Nid-de-Corbeau. Si l'on examine la situation agricole dans l'Ouest canadien à l'heure actuelle, nous pouvons constater que les petites entreprises agricoles éprouvent des difficultés. Pour se tirer d'affaire, il faut faire de l'exploitation agricole sur une plus grande échelle, afin de s'assurer d'une plus grande efficacité. Les compagnies de chemin de fer sont de vastes entreprises. Elles n'ont pas de concurrence. Il n'y a que deux réseaux ferroviaires au Canada qui se partagent le transport de toutes